

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

40.000 PRISONNIERS BOCHES en Tunisie

On nous annonce l'envoi prochain en Tunisie des quarante mille prisonniers austro-bulgaro-boches faits par les Serbes lors de leur grande offensive et que nos braves alliés n'ont pas relâchés lors de leur admirable retraite.

Qu'allons-nous faire de toute cette ermine et allons-nous être assez bête pour les laisser vivre paisiblement sans rien faire dans des camps de concentration ou dans des kasbahs comme Monastir ?

M. Paul Bonnard, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, propriétaire en Tunisie, a trouvé l'utilisation de cette main-d'œuvre à bon marché, seulement nous craignons fort qu'elle n'entraîne un autre conflit si par hasard elle était prise en considération.

M. Bonnard Paul demande le prolongement de la ligne de Mateur-Nebeur à... l'Ouenza et au Bou-Kadra et l'exploitation d'urgence de ces deux gisements miniers pour les besoins de la défense nationale.

L'idée est excellente en ce qui concerne l'exploitation des gisements par l'Etat, puisque le Bou-Khadra reste à amodier, mais il est bien douteux que le Gouvernement suive le conseil de M. P. Bonnard pour le port de sortie.

Bône est là qui fait déjà entendre un grognement sinistre qui ne dit rien qui vaille et si l'on envisage la sortie du minerai, il répond avec assez de justesse que la ligne de Tébessa passe à une dizaine de kilomètres au plus, qu'elle ne nécessite qu'une dépense infime et qu'il est plus rationnel de diriger le minerai

sur son port que sur Bizerte.

Que répondre à un argument semblable ?

Si le fer de Nebeur était marchand, ses propriétaires n'auraient pas attendu l'invitation de M. Bonnard Paul pour l'offrir soit à la France soit à l'Italie, mais on sait le contraire; il reste donc à exploiter ferme les Nefzas et Doueria.

M. Bonnard Paul nous répondra peut-être que la qualité du fer de l'Ouenza n'est pas tout-à-fait celle des deux dernières, dans ces conditions renonçons pour Bizerte au bénéfice des fers de l'Ouenza et renonçons-y d'autant plus que Bizerte étant port de guerre, quelque bateau neutre soudoyé pourrait bien nous y causer des ennuis qu'il vaut mieux éviter.

Est-ce qu'un passager notable de Souasse, du *Tafna* qui a eu à subir le bombardement d'un sous-marin n'a pas déclaré à un journaliste parisien que le bateau italien qui avait fait des signaux de détresse n'avait rien d'anormal à bord et n'était là que pour amener les navires ennemis à portée de l'ennemi ?

Nous convenons que l'accusation est grave, surtout à l'égard d'une nation alliée, et mérite une enquête sérieuse que nos autorités maritimes n'auront eu garde de faire.

Pour nous, la main-d'œuvre ennemie doit être utilisée sur les lignes stratégiques que nous avons déjà indiquées et nous dirons même que la ligne de Gabès devrait être poussée jusqu'à Tripoli, au besoin après entente avec l'Italie.

JEAN-SANS-PEUR.

ne peut y avoir des lois pour les uns et pas pour les autres.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

La Légion d'honneur au brave Destrées

Nous sommes les derniers à féliciter chaudement l'ami Destrées de la croix de la Légion d'honneur qu'il vient de gagner sur les champs de bataille de Serbie, nos félicitations n'en sont pas moins amicales et sincères.

Quand Destrées, résolu de créer le *Courrier Tunisien*, aujourd'hui *Courrier de Tunisie et de l'Afrique du Nord*, c'est à la *Petite Tunisie* qu'il s'adressa, c'est elle qui lui fournit les moyens de l'imprimerie en lui cédant à perte son imprimerie. Le parti républicain socialiste avait besoin d'un journal quotidien, nous n'étions pas disposés à prendre cette place; Destrées, qui venait de quitter les contrôles civils pour se faire inscrire au barreau de Tunis, ayant compris qu'il avait mieux à faire que de conserver une situation qui lui assurait évidemment le pain des vieux jours et une existence terne et sans éclat, résolu de prendre cette place.

Les imprimeurs, terrorisés, demandaient des prix excessifs pour l'impression du journal, pensant bien qu'ils seraient déclinés. Destrées s'adressa à nous et le marché fut vite conclu. Bientôt le *Courrier Tunisien* était créé. On sait quelle place il s'est fait et quelles luttes il eût à soutenir. N'en parlons pas, c'est le passé.

Aujourd'hui, nous avons à chasser l'ennemi de France et tous, confondus dans un même élan patriotique, socialistes, radicaux, opportunistes, bonapartistes, royalistes, catholiques, juifs, protestants, libres-penseurs, tous marchent avec une égale ardeur au combat, et « l'antimilitariste » Destrées, fait capitaine sur le front picard, reçoit aujourd'hui la croix de la Légion d'honneur sur le front d'Orient.

Bravo, Destrées ! que la destinée vous soit favorable et que de nouveaux lauriers viennent récompenser votre courage et votre bravoure.

L'emprunt de la victoire

Bien que formidable avec ses quatorze milliards passés, il est très insuffisant pour couvrir les dépenses énormes de cette guerre qui atteindrait deux milliards et demi par mois à partir de janvier.

La grande presse parisienne, en forçant la note outre mesure le lendemain du premier jour d'émission, en annonçant vingt-cinq milliards de souscriptions, a commis une faute qu'elle n'a pu réparer malgré tous les articles inspirés évidemment par le ministre des Finances ou ses collaborateurs.

Beaucoup de petites bourses disposant de cent, deux cents ou trois cents francs, se sont dit qu'ils seraient d'un bien maigre apport dans ces milliards annoncés et se sont abstenus. « Ah ! garde-moi de mes amis, a dû se dire mélancoliquement notre vénéré Ministre des Finances.

Ces quatorze ou quinze milliards, une fois les dettes payées, apporteront un faible appoint pour l'avenir. Il faudrait donc recommencer bientôt l'opération et cette fois nous espérons que le Ministère des Finances s'adressera directement aux journaux pour le lancement en faisant appel à leur patriotisme et tous répondront présent sans passer à la caisse de la princesse.

Simple constatation

Depuis plus d'un an, le Gouvernement, par l'intermédiaire de la Société de publicité de l'Agence Havas, fait une assez grosse réclame dans la presse pour les bons et obligations de la Défense Nationale et en dernier lieu pour l'émission de l'emprunt de guerre.

Comme cette Société a ses clients et protégés, c'est à eux seuls qu'elle réserve ses insertions payantes — ne sommes-nous pas en république ? Quant aux autres, c'est naturellement gratis et par patriotisme qu'ils invitent leurs lecteurs qui ont des disponibilités à répondre à l'appel du Gouvernement. Il serait intéressant de savoir si cette Agence privilégiée ne mentionne pas parmi les journaux qu'elle rémunère ceux qui, comme l'*Œuvre* de Gustave Téry, le vaillant journal quotidien qui a pris une place si considérable dans la presse française, n'ont jamais touché un centime à cette officine qui s'alloue du 25 au 85 o/o suivant les journaux qui passent sous ses fourches caudines.

On parle d'imposer les bénéfices du fait de la guerre, nous espérons bien que ceux de l'Agence Havas ne seront pas oubliés.

Les Juifs Tunisiens ET LA GUERRE

Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, l'apparition à Constantine d'une revue israélite, la Vérité, qui ne s'occupe naturellement que des faits et gestes de ses coreligionnaires algériens.

Aujourd'hui elle paraît ne plus vouloir se confiner dans la louange des braves de sa religion qui luttent ou meurent pour leur patrie ou pour la France.

Peut-on la laisser entrer dans la voie dangereuse, parsemée d'épines, sans lui crier que ce n'est pas le moment ?

Avant de plus amples commentaires, reproduisons son... dernier pavé, car c'en est un et de taille, qu'elle publie sous le titre : Les Juifs Tunisiens et la Guerre :

« Par la publication des divers articles de fond que la Vérité a fait paraître ces temps derniers, et notamment par celui intitulé « La Valeur Guerrière des Juifs », donné dans le numéro du 26 novembre écoulé, nous avons proclamé, en le justifiant, que tous nos coreligionnaires métropolitains et coloniaux faisaient bravement leur devoir de Français et qu'ils savaient glorieusement et courageusement mourir pour la Patrie et pour la cause de la Liberté et de l'Indépendance.

L'hommage ému rendu à nos frères, ce tribut d'admiration envoyé à tous ceux des nôtres qui collaborent à l'anéantissement du germanisme qui menace le monde de ses tentacules terribles, ne peut avoir satisfait tous nos héros. Nous avons effectivement trop généralisé, le cadre de notre organe étant trop restreint.

Mais la Vérité, fidèle à sa ligne de conduite et à ses promesses antérieures, ne peut manquer au devoir de répartir équitablement les mérites de chacun.

Laisser de côté les juifs Tunisiens serait injuste de notre part.

Nos coreligionnaires de la Régence, tout en ne jouissant pas des libertés que la République nous a si généreusement octroyées, font partie par leurs sentiments et par leur cœur de la grande famille française.

Le son du canon et le crépitement du Label, quoique lointains, ne les laissent pas indifférents. La Patrie, cette Patrie unique sur la machine ronde puisqu'elle symbolise l'Humanité et incarne la Justice et le Droit, attire les regards et l'attention de tous ces braves gens, car c'est en elle qu'ils ont placé leurs espérances les plus vives.

Et la scène sublime qui représente le départ de centaines et de milliers de Tunisiens volontaires au milieu de l'allégresse générale, n'est-elle pas une preuve éclatante du plus parfait loyalisme de ces enfants encore hélas un peu négligés ?

Le Drapeau tricolore est ce panache légendaire et noble qui rallie nos héroïques frères à la défense de la cause la plus belle.

Le sentiment du sacrifice, l'enthousiasme à l'Emprunt de la Victoire, l'amour de la France, voilà l'esprit qui anime tous les juifs Tunisiens.

Lorsque le Livre d'Or des Israélites viendra justifier nos si légitimes prétentions et flatter l'orgueil de nous tous, les héros de la Régence y seront nos dignes compagnons de gloire.

La France, reconnaissante rendra elle aussi un juste hommage aux brillants défenseurs de son intégrité.

Elle proclamera officiellement, dans un de ses actes de haute justice dont elle est coutumière, que les Juifs Tunisiens sont désormais et pour toujours ses enfants chéris.

LA VÉRITÉ.

N.-B. — La Vérité devant très prochainement s'occuper, avec quelques-uns de ses confrères algériens et métropolitains, des Israélites Tunisiens au point de vue politique, nous prions tous les intéressés d'adresser à nos bureaux, 29, rue de France à Constantine, tout ce qui peut nous être utile pour mener à bien la tâche que nous avons entreprise.

J.-S.-P.

Suite des ÉCHOS

Georges Candas

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent confrère Georges Candas, rédacteur en chef de la *Tribune Bônoise*, qui avait été sérieusement malade, est en pleine convalescence et sa guérison n'est plus qu'une question de quelques jours.

« L'Avenir de l'Est »

Le journal bônois de notre ami William Gaillard a fait sa réapparition après une interruption de quelques mois.

Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de patience, car il en faut énormément aujourd'hui pour faire paraître un journal.

Korbous

La si jolie et bienfaisante station de Korbous vient de rouvrir ses portes aux éclopés de la vie de... bâtons de chaises et aux rhumatisants.

Les uns et les autres y trouveront un adoucissement à leurs maux sinon la guérison.

On nous assure que le baccara ne fonctionnera pas cette année, mais le Restaurant Cachir offrira à ses clients de petits bacs de famille de tout repos, sans oublier l'inévitable poker.

Qu'on se le dise.

???

Qui pourrait nous renseigner sur la nationalité du VON ERNST, banquier à Berne ?

Evidemment, la particule Von pue son origine boche, mais cet Ernst est peut-être naturalisé Suisse à la façon de Delbrück. Dans ce cas, nous désirons savoir depuis quand il l'est ?

Nous dirons ensuite pourquoi.

Le papier de pliage et le Tribunal

Nous parlions dans notre dernier numéro du papier extra-fort employé par la plupart des commerçants, véritable tromperie sur la quantité de la marchandise débitée.

« Hier, huit commerçants de notre ville, des épiciers et des marchands de fromages, comparaissaient devant le Tribunal correctionnel. On leur reprochait d'avoir employé dans leur pesée, du papier plus ou moins fort qu'ils faisaient ainsi payer aux clients au prix de la denrée vendue. Ils étaient poursuivis sous l'inculpation de tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Ces commerçants ont

Billet de la Semaine

Si ce n'est pas une nouvelle tendancieuse, c'est un crime car le Gouvernement n'est pas au-dessus des lois

Quelques journaux nord-africains — clients de l'Agence Africaine — ont publié la semaine dernière, la note ci-dessous :

Une entente franco-italienne détruit l'organisation allemande en Italie

Rome, 24 décembre. — On assure que l'entente est intervenue entre les délégués du Gouvernement français et la Banca Commerciale Italiana en vue de l'étude du programme industriel avec la collaboration des plus grandes forces financières et industrielles de l'Italie et de la France.

Quatre nouveaux conseillers français, dont une personnalité très connue, entreraient dans la banque commerciale. Les milieux financiers confirment l'accord intervenu entre la banque commerciale italienne et les délégués du Gouvernement français. L'impression produite par cet événement est énorme, car il détruit l'organisation économique allemande en Italie.

Ah ça ! de qui veut-on se moquer en faisant publier cette information qui cache quelque machination que nous devinons.

Est-ce possible que le Gouvernement ait pu envoyer en Italie

des délégués pour entrer en relations avec les boches de la Banca Commerciale, qui sont : Vice-présidents : *Maw Winterfeld*, conseiller d'administration de la *Berliner Handels Gesellschaft de Berlin*; *Jules Blum*, vice-président de la *Société I. R. P. de Crédit Autrichien de Vienne*; *Jules Frey*, vice-président de la *Société du Crédit Suisse de Zurich*, administrateurs délégués; *Otto Joël*, *Frédéric Weil*, directeur; *Teplitz*, sans compter huit ou dix administrateurs boches ? Ce serait trahir des intérêts sacrés de la Patrie.

A qui pourra-t-on faire admettre que nos gouvernants aient pu confier un mandat qui viole la loi sur le commerce avec les ennemis, car on sait que cette Banca Commerciale est une pure banque allemande dirigée et administrée par eux avec quelques embochés cosmopolites dignes de faire partie de ce triste groupement.

Il y a en ce moment passablement d'individus de notre nationalité sous les verrous pour avoir commercé avec les ennemis, si la nouvelle se confirmait il faudrait leur ouvrir les portes toutes grandes ou déférer au conseil de guerre ces pseudo-délégués du Gouvernement.

Il n'y a pas de milieu, car il

été condamnés à des peines variant entre 50 et 200 francs d'amende, l'épaisseur du papier de plage fixera le taux de l'amende. Le Tribunal, dans ses attendus, a fait connaître qu'il ne s'agissait, cette fois, que d'un avertissement, mais qu'il se montrerait plus sévère à l'avenir.

Oui, mais c'est à Marseille que les poursuites ont eu lieu, ici nous continuons à être trompés, pour ne pas dire volés, dans les grands prix.

La Conférence Consultative

La Conférence Consultative a tenu une session de pure forme d'un jour.

M. le Résident Général et nos amis Serresèque et Fitoussi, secrétaires élus, ont prononcé des discours empreints du plus pur patriotisme, tous confiants dans la victoire finale, puis lecture du rapport a été donnée dans l'une et l'autre sections par les rapporteurs généraux et la session a été close.

M. le capitaine Atger

On annonce l'arrivée à Tunis, en congé de convalescence, de M. le capitaine Atger, genre de notre excellent confrère et ami Lecore-Carpentier.

M. le capitaine Atger avait été grièvement blessé en Argonne où il a séjourné près d'un an.

Que le ciel de la Tunisie lui soit favorable et qu'il achève sa guérison.

C'est le vœu que nous formons pour le genre de notre ami qui a fait vaillamment son devoir devant l'ennemi.

Nos protégés

Notre ami Sakkat, caïd des Ouled-Ayar, accompagné de plusieurs notables de son caïdat, est venu, la semaine dernière, à Tunis, apporter au Résident Général l'assurance du parfait loyalisme de tous ses administrés et des vœux sincères que tous forment pour le triomphe de la France et de ses alliés.

« Notre cœur bat à l'unisson du vaillant peuple de France, a dit Sakkat, et les victoires remportées sur les bandits teutons nous remplissent de joie. »

Nous connaissons de longue date les sentiments de notre ami Sakkat pour la France protectrice de son pays et savons combien le Secrétaire général a eu la main heureuse en le plaçant à la tête de l'important caïdat de Maktar.

Feuille de France

La Journée Serbe

Notre Ministre de l'Intérieur a formellement promis de permettre l'organisation, dans toute la France, d'une grande Journée Serbe; aussi accueillons-nous avec d'autant plus de

joie cette promesse que nous nous honorons d'avoir été parmi les tout-premiers à réclamer cette Journée comme témoignage de notre sympathie et de notre admiration pour notre vaillante armée des Balkans.

Tous les amis de la malheureuse et héroïque Serbie remercieront de tout cœur M. Malvy, mais ils déplorent sincèrement qu'il n'ait pas cru pouvoir fixer exactement la date de cette manifestation, d'autres étant, paraît-il, en projet.

Nous faudra-t-il donc attendre plusieurs mois encore, alors que les infortunés Serbes, victimes du plus lâche et du plus odieux des guet-apens sont forcés d'abandonner momentanément aux Barbares leur patrie dévastée, alors qu'ils sont fraternellement mais imparfaitement recueillis en Italie, au Monténégro, en France, en Roumanie?

N'est-il point urgent d'offrir sans plus tarder, à nos alliés tous les secours qu'il nous est possible de leur faire parvenir, en ce moment où jamais, en leur tragique détresse, ils n'ont été plus dignes de notre aide et de notre hospitalité?

L'éminent ministre de Serbie en France et Madame M. Vesnitch font entendre un éloquant et patriotique appel, il est de notre devoir de leur répondre par la plus grandiose des manifestations et la plus généreuse des offrandes.

Il y a plus d'un an, à la loyale Belgique, submergée la première par la vague de barbarie qui déferle sur le monde civilisé, la France ouvrait tout grand son cœur. Cette année, c'est sa jeune sœur serbe, mutilée et défaillante, qui lui tend les bras et réclame aide et consolation; le cœur de notre France est assez grand pour chérir deux affections, comme il est assez ferme pour leur jurer vengeance...

La vengeance, c'est l'œuvre de demain, prochaine, inéluctable; la consolation est l'œuvre d'aujourd'hui, immédiate, impérieuse.

A l'appel serbe qu'on laisse donc vite répondre le cœur de la France!

D^r Lucien Danzel.

Rouen, 25 décembre 1915.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

La Maison DESHUSSES ne faisait pas de l'espionnage au profit de l'Allemagne

Notre devoir nous commande de rectifier l'information publiée ici concernant la maison Deshusses, de Versoix (Suisse), dont l'un des anciens associés, inculpé dans un procès d'espionnage au profit de l'Allemagne, a bénéficié d'un non-lieu, ce que nous ignorions.

Voici la déclaration du propagateur de la nouvelle, que nous communiquons l'étude de M^{rs} G. Fazy et A. Erni, avocats à Genève.

DÉCLARATION

Je soussigné, L.-H. Rodanet, correspondant du Petit Journal, déclare que l'information parue dans le numéro du Petit Journal du samedi 18 septembre 1915 concernant M. Jules Degallier et la société anonyme Degallier-Deshusses, et qui a été reproduite par une partie de la presse française, a été donnée par moi sur la foi de renseignements inexacts.

Je déclare que M. Jules Degallier a été mis complètement hors de cause par les autorités militaires, son absolue innocence ayant été reconnue. Je reconnais également que M. Jules Degallier, au moment de mon information, ne faisait plus partie de la maison Degallier-Deshusses depuis un an environ, et que c'est trompé par des renseignements inexacts que j'ai visé dans mon information ladite maison qui eût dû rester étrangère à cette affaire.

Je déclare bien volontiers exprimer à la société anonyme Degallier-Deshusses tous mes regrets, espérant que la présente déclaration fera cesser la campagne malveillante et intéressée dont elle est victime.

(Signé) : L.-H. RODANET.

Genève, le 22 octobre 1915.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

Lait Condensé Suisse

"LA SEMEUSE" BERNA MILK & C^o - THOUNE Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.

Supériorité et Fraîcheur garanties

Se recommander à toutes les personnes soucieuses de leur santé.

L'essayer, c'est l'adopter

Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

Le gérant : J. Giannitrapani.

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage - Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommander aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

BREVET TUNISIEN n° 1308

Monsieur Edmond Lanhoff, Ingénieur à Poissy (Seine-et-Oise), propriétaire du brevet Tunisien n° 1308, du 19 mai 1913, pour : PROCÉDE ET APPAREIL POUR LE REPÔSSAGE DE PLAQUES OU COUCHES DE MATIÈRES FIBREUSES AGLOMÉRÉES, désire entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond VALENSI, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20, rue de Russie.

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Maisons boches ou embochées

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel.

Quand un convoi de nos grands blessés revint de captivité, il fut copieusement houpillé par le personnel de l'usine Suchard à Loerrach.

Tel patron, tels serviteurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse?

Elle n'a pu réfuter victorieusement l'accusation d'être devenue une firme embochée. Voici ce qu'elle faisait publier le 23 octobre 1914, il y a juste un an, en pleine guerre, dans le "Journal des Halles de l'Allemagne Méridionale", paraissant à Francfort-sur-Mein. Savourez-la :

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND

AVIS important

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co, aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co, est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co, »

Jusqu'à présent, on attend encore l'explication de cette platitude et l'on se demande pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas encore sévi. Quelles protections couvrent encore cette firme boche ou embochée?

Fabrique de conserves de Lenzboung, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Pneus Continental, et machines à écrire. - Mercedes, automobiles.

Miele, bijouterie-argenterie.

Lampes Osram, Sirius.

Lumière Lux.

Compteurs électriques Aron.

Le Kaol, pour nettoyer les métaux.

Le Ruberoïd, pour toitures.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La "Typograph", machine à composer.

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies. - Adler, machines à écrire.

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des).

Ford, automobiles, représentée en Tunisie par la maison Schwich & Baizeau.

Odol, dentifrice de Dresde.

Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale.

Automobiles et Cycles Terrot, de Dijon. Ce triste personnage, bien qu'ayant renié sa patrie pour se faire naturaliser allemand, La Cour d'appel de Dijon vient d'ordonner la mise sous séquestre des biens de ce renégat, l'arrêt prescrivait la mise sous séquestre de la maison qu'il possède à Dijon, 22, rue de Metz, porte que François Terrot, industriel à Cannstatt, royaume de Wurtemberg (Allemagne), est un ex-Français naturalisé allemand. Ajoutons que ce néo-Boche fut pendant longtemps conseiller municipal de Dijon et qu'il n'avait démissionné qu'à la suite d'une violente campagne de presse qui l'avait démasqué.

(à compléter).

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON G. FIORINI & G. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit

Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.

Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible avec les COMPRIMÉS GIBERT

606 absorbable sans piqûre La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

CAMPAGNE OLÉICOLE

MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY

de 5 à 15 HP

MATÉRIEL D'HUILERIE disponibles à la

Maison R. WALLUT & Cie 99, rue de Portugal - TUNIS

TUNISIA-PALACE

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER